



19.302

**Standesinitiative Jura.
Mercosur-Abkommen. Ausklammerung
der Agrarprodukte im Interesse
der jurassischen Landwirtschaft**

**Initiative cantonale Jura.
Sortir les produits agricoles
de l'accord avec le Mercosur
dans l'intérêt
de l'agriculture jurassienne**

Vorprüfung – Examen préalable

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 10.03.20 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

19.313

**Standesinitiative Genf.
Referendum
über das Freihandelsabkommen
mit dem Mercosur**

**Initiative cantonale Genève.
Traité de libre-échange
avec le Mercosur.
Genève doit s'engager
pour un référendum**

Vorprüfung – Examen préalable

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 10.03.20 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

Antrag der Mehrheit
Den Initiativen 19.302 und 19.313 keine Folge geben

Antrag der Minderheit
(Vara, Sommaruga Carlo)
Der Initiative 19.302 Folge geben

Proposition de la majorité
Ne pas donner suite aux initiatives 19.302 et 19.313

*Proposition de la minorité*

(Vara, Sommaruga Carlo)

Donner suite à l'initiative 19.302

Präsident (Stöckli Hans, Präsident): Es liegen zwei schriftliche Berichte der Kommission vor.

Müller Damian (RL, LU), für die Kommission: Unsere Kommission hat die beiden Geschäfte 19.302 und 19.313 gemeinsam behandelt, und gemeinsam sollen sie jetzt auch beraten werden. Nichtsdestotrotz waren wir uns in der Kommission schon bewusst, dass es sich bei diesen beiden Geschäften um unterschiedliche Begehren handelt. Beide Standesinitiativen betreffen das gleiche Freihandelsabkommen, das mit den Mercosur-Staaten Brasilien, Argentinien, Uruguay und Paraguay abgeschlossen werden soll.

So, wie das Abkommen jetzt vorliegt, hat es die Schweiz als Mitglied und im Namen der EFTA im letzten August ausgehandelt. Das Abkommen stellt laut Experten sicher, dass unsere Schweizer Unternehmen einen erleichterten Zugang zum riesigen südamerikanischen Markt haben, denn unsere Unternehmen können laut Experten jährlich rund 180 Millionen Franken an Zöllen einsparen – Geld, das wir investieren können. Fast noch mehr zählt aber der Umstand, dass das Abkommen garantiert, dass Schweizer Firmen gegenüber den Konkurrenten aus der EU nicht diskriminiert werden. Bekanntlich hat die EU ihrerseits bereits vor ein paar Monaten ein Abkommen mit dem Mercosur abgeschlossen.

Mit seiner Standesinitiative verlangt der Kanton Jura nun, dass die Agrarprodukte von diesem Abkommen ausgeklammert werden. Der Kanton Genf seinerseits will, dass das Abkommen dem fakultativen Referendum unterstellt wird. Um die beiden Anliegen besser verstehen und um anschliessend im Lichte aller Fakten entscheiden zu können, haben wir uns in der Kommission vor der eigentlichen Diskussion von Vertretern der Parlamente beider Kantone sowie von Spitzenbeamten des Bundes vertiefter informieren lassen.

Beginnen wir mit der Standesinitiative Jura. Die Vertreter des Kantons Jura argumentierten vor allem mit der Landwirtschaft, die in ihrem Kanton eine bedeutende wirtschaftliche Rolle spiele. Vor allem befürchteten sie, dass die jurassische Fleischproduktion durch die Importe aus den Mercosur-Staaten unverhältnismässig konkurrenziert werden könnte. Sie beurteilten die Deklarationspflicht als weniger strikt als die Auflagen, die für die inländische Fleischproduktion zu befolgen sind.

Eine deutliche Mehrheit unserer Kommission teilt diese Bedenken allerdings nicht. Vor allem bezieht sich die Mehrheit der Kommission auf die Regeln der WTO, die es klar untersagen, dass bei Freihandelsabkommen ganze Bereiche ausgeklammert werden; das heisst, Freihandelsabkommen müssen umfassend sein. Würde die Landwirtschaft integral ausgenommen, wäre ein Freihandelsabkommen mit den Mercosur-Staaten wohl kaum möglich. Aber auch aus konkreten Gründen mache eine Ausklammerung der Landwirtschaft keinen Sinn. Man habe einen sehr günstigen Preis erhalten, die Konzessionen würden den Rahmen der bereits bestehenden Importmengen kaum überschreiten. Die Kommissionsmehrheit ist der Ansicht, der Einfluss auf den Landwirtschaftsmarkt könne vernachlässigt werden.

Die Kommissionsmehrheit beantragt deshalb – der Entscheid fiel mit 9 zu 2 Stimmen bei 1 Enthaltung –, der jurassischen Standesinitiative keine Folge zu geben. Eine bescheidene Minderheit beantragt, Folge zu geben. Ich bitte Sie trotzdem namens der Mehrheit, der Standesinitiative keine Folge zu geben.

Mit dem gleichen Ergebnis, also auch mit 9 zu 2 Stimmen bei 1 Enthaltung, beantragt unsere Kommission, auch der Standesinitiative Genf keine Folge zu geben. Diese verlangt, dass das Mercosur-Abkommen dem freiwilligen Referendum unterstellt wird. Das Abstimmungsergebnis ist allerdings deutlicher, als es die Diskussion war. Grund für das klare Resultat war letztlich die Zusage des Vorstehers des WBF, dass er sich für ein fakultatives Referendum einsetzen werde. In diesem Fall wäre die Standesinitiative Genf sowieso hinfällig.

AB 2020 S 119 / BO 2020 E 119

Ich will an dieser Stelle aber nicht verschweigen, dass die Thematik Freihandelsabkommen und Referendum Anlass zu einer intensiven Diskussion war, denn es besteht eine gewisse Rechtsunsicherheit bzw. eine Interpretationsdifferenz zwischen Bundesrat und Parlament. Gemäss Bundesverfassung unterstehen nämlich der Abschluss und die Änderung von Staatsverträgen dem fakultativen Referendum, sofern sie wichtige rechtsetzende Bestimmungen enthalten oder deren Umsetzung den Erlass von Bundesgesetzen erfordert. Das gilt auch für Wirtschaftsabkommen. Allerdings werden sogenannte Standardabkommen anders beurteilt. Die Frage ist also, ob das Freihandelsabkommen mit dem Mercosur ein Standardabkommen ist oder nicht. Hier gingen die Meinungen in der Kommission auseinander. Erst das klare Versprechen von Bundesrat Parmelin erlaubte einen klaren Mehrheitsentscheid. So gesehen ist die Forderung der Standesinitiative bereits erfüllt.

Im Namen der Kommission empfehle ich Ihnen deshalb, auch der Standesinitiative Genf keine Folge zu geben.



Vara Céline (G, NE): L'initiative du canton du Jura 19.302 a été déposée en janvier 2019. Le Conseil fédéral annonçait alors la publication du texte de l'accord avec le Mercosur pour la deuxième partie de l'année écoulée, et, de manière pertinente, le Jura et d'autres cantons et acteurs politiques ont alors déployé leurs arguments pour ou contre cet accord.

Plus d'une année s'est écoulée depuis le dépôt de l'initiative, mais les termes de l'accord tardent à être dévoilés. La loi sur l'Assemblée fédérale ne prévoyant qu'une année pour le traitement de l'initiative d'un canton, il n'a pas été possible de suspendre son traitement dans l'attente de connaître le texte de l'accord, ce qui aurait été sensé.

Néanmoins, les questions de forme sont ici secondaires. Quand une proposition nous est présentée, nous devons nous positionner sur les questions de fond qu'elle soulève. En effet, le communiqué de presse du Conseil fédéral ne laisse aucun doute quant à la teneur de cet accord, notamment au sujet des denrées agricoles. Cette initiative du canton du Jura est à mon sens pertinente, à plus d'un titre, quant aux questions de fond qu'elle soulève. Les paysannes et les paysans suisses ont été parmi les premiers à faire part de leurs craintes. Et pour cause: il en va de la survie de la paysannerie suisse, qui sera la branche la plus impactée par un accord qui facilite les importations de produits concurrents, en particulier de quantités conséquentes de viande. Les derniers chiffres articulés parlent de 3000 tonnes de viande de boeuf et de 1000 tonnes de viande de poulet.

Nous imposons des standards de qualité à nos paysannes et paysans, mais nous voulons faciliter les échanges avec le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay, qui utilisent en grande quantité des produits phytosanitaires, cultivent des OGM et dopent leur bétail aux hormones de croissance. Notre agriculture ne fera jamais le poids face à des importations massives et à bas prix de denrées alimentaires similaires, par exemple la viande, mais également en ce qui concerne la production de fruits, dont on sait que ces pays sont de grands producteurs, ou encore de vin, alors que les caves de nos vigneronnes et vignerons sont pleines. Oui, cet accord comprend également le vin et on parle ici d'environ 35 000 hectolitres.

Les consommatrices et consommateurs sont également très critiques. Campax, organisation à l'origine de campagnes et de mobilisations en Suisse, notamment par le biais de pétitions en ligne, a récolté pas moins de 67 300 signatures en moins d'une semaine, du jamais vu, selon les responsables. Les motivations sont évidemment de santé publique, mais également écologistes.

Nous savons dans quelles conditions la viande est produite au Brésil, par exemple. Les animaux sont nourris avec du soja génétiquement modifié, souvent lui-même cultivé à la place d'anciennes forêts tropicales déboisées. Personne ne profite de cette situation: ni les consommatrices et consommateurs, qui veulent des aliments de bonne qualité, ni les agricultrices et agriculteurs, qui sont forcés de faire diminuer au maximum les coûts de production aux dépens de l'environnement. Forêts en feu et déforestation, communautés autochtones chassées, au Brésil, la demande mondiale en viande bovine, en fourrages pour le bétail, en huile de palme ou en or détruit l'environnement et met en danger l'existence des peuples autochtones et la biodiversité mondiale. Une surface équivalant à trois terrains de football disparaît chaque minute dans la forêt amazonienne brésilienne. Chaque jour, des denrées alimentaires que l'on produit pourtant déjà en Suisse font des milliers de kilomètres – et autant d'émissions de CO₂ – pour se retrouver sur nos rayons et concurrencer notre production locale. Est-ce vraiment ce que nous voulons?

Les feux en Amazonie ont rendu visible la réalité de la politique économique basée sur le profit au détriment de l'environnement, des droits humains et des populations autochtones. Malgré cela, et malgré la demande expresse d'Alliance Sud, un groupe des plus importantes ONG en Suisse, il n'a pas été donné suite à la demande de réaliser une étude d'impact de l'accord sur le développement durable.

L'agriculture représente un secteur important pour un canton comme celui du Jura, lequel s'emploie, comme d'autres cantons, à mettre en oeuvre toute une série de mesures pour favoriser les circuits courts entre les consommateurs et l'agriculture. Il ne s'agit pas de se fermer au reste du monde, mais bien, plutôt, de s'ouvrir au monde de manière solidaire et durable; de prendre les décisions les plus judicieuses en ce qui concerne l'utilisation de nos ressources, la valorisation de notre savoir-faire, et la préservation de notre environnement. Le défi climatique, qui est également un défi sanitaire et humanitaire, commande que nous soutenions les efforts des cantons dans la promotion d'une agriculture durable, locale et éthique.

Les ressources vitales, l'eau, la nourriture, ne sont pas des produits comme les autres. Ce qui paraissait peut-être juste hier ne l'est plus aujourd'hui. Pour le canton du Jura, l'agriculture durable est prioritaire. Son Grand Conseil a voté massivement en faveur de cette initiative. Tous les partis l'ont soutenue, preuve que cette question dépasse les clivages politiques. Je suis absolument convaincue que les générations futures nous remercieront d'avoir privilégié la durabilité, la proximité et l'économie circulaire.

C'est pourquoi je soutiens cette initiative du canton du Jura et vous invite à en faire de même.



Levrat Christian (S, FR): Pour le dire d'emblée, j'arrive aux mêmes conclusions que le rapporteur, mais pour des motifs un peu plus nuancés. Je dois reconnaître être assez critique face à la proposition d'un texte sur le Mercosur, mais il y a certainement dans les explications de Mme Vara un certain nombre de points qui méritent d'être retenus, notamment la réputation exécrationnelle de l'agriculture brésilienne, le comportement du gouvernement sur la question des feux de forêt et de la déforestation des forêts primaires, et également une approche contestable du gouvernement de Bolsonaro sur la question des droits humains.

Si je suis beaucoup plus critique mais que, au final, je soutiens malgré tout la proposition de la majorité de la commission, c'est pour deux raisons. La première, c'est que nous n'avons pas le texte de l'accord et je me refuse à ce stade de rejeter cet accord en parfaite méconnaissance de cause. Je fais partie des élus qui considèrent que leur responsabilité est de se fonder sur les textes et d'en tirer des conclusions, et non de poser des pétitions de principe hors cadre concret.

La seconde, c'est que l'initiative du canton de Jura, à laquelle nous devrions donc donner suite par une initiative parlementaire, constitue la mauvaise réponse à une question qui est légitime, celle du soutien que nous devons ou non accorder à l'accord avec le Mercosur. Cela a été rappelé par le rapporteur, cet accord est aujourd'hui au stade du toilettage juridique. Visiblement le gouvernement se heurte à quelques difficultés suite au changement de majorité politique en Argentine et il y a lieu d'attendre quelques jours, j'espère, quelques semaines peut-être, pour connaître le texte de l'accord lui-même.

Lorsque nous travaillons par le biais d'une initiative parlementaire, la première question que nous devons nous poser, c'est "y a-t-il lieu d'agir?", et la seconde, c'est "l'initiative

AB 2020 S 120 / BO 2020 E 120

parlementaire, donc un projet de loi du Parlement, constitue-t-elle la bonne réponse à cette nécessité d'agir?". Les deux fois, il faut répondre par la négative. Il n'y a pas lieu d'agir, puisque le gouvernement nous soumettra cet accord pour appréciation et que nous aurons alors la possibilité de le soutenir ou de le combattre. L'initiative parlementaire n'est évidemment pas la bonne réponse, puisque personne ne pense élaborer un texte qui interdise au gouvernement de négocier dans le domaine agricole un accord avec le Mercosur, ces négociations ayant déjà eu lieu.

Et puis, sur le fond du texte lui-même, je pense qu'il est trop court de retenir que nous devons exclure complètement le champ de l'agriculture de cet accord. Je vais essayer d'en faire la démonstration à l'aide d'un exemple concret.

Mme Vara et moi sommes tous deux représentants de cantons concernés par la zone d'exportation du gruyère. Dans le cas du gruyère, une des questions fondamentales qui se pose dans l'accord du Mercosur, c'est celle de savoir si les dispositions concernant les appellations d'origine contrôlée seraient reconnues ou non par les Etats du Mercosur, ou si, à l'inverse, nous serions renvoyés, comme c'est le cas des Américains, au droit général des marques. Car cela changerait tout! Cela changerait tout, parce que si le texte de l'accord protège les appellations d'origine contrôlée, alors nous avons tout à coup des intérêts offensifs à faire valoir, parce que nous pourrions espérer exporter un certain nombre de produits vers l'Amérique du Sud et, par là même, soutenir notre agriculture en ouvrant des débouchés pour des articles qui ont une forte plus-value et qui permettraient à nos paysans de tirer des revenus satisfaisants. Si, à l'inverse, le droit des marques uniquement est protégé et qu'il n'y a pas de reconnaissance des appellations d'origine contrôlée, alors nous aurions très probablement des intérêts défensifs à faire valoir, et ce serait beaucoup plus difficile de soutenir l'accord avec le Mercosur.

De même, dans le domaine de la viande, une des questions intéressantes est de savoir si nous sommes, oui ou non, dans le cadre des contingents notifiés à l'OMC. Si nous sommes dans le cadre des contingents de l'OMC, nous n'importerons pas un gramme supplémentaire de viande; si nous sommes hors des contingents de l'OMC, alors il sera délicat de défendre cet accord devant la population.

Pour ma part, je considère en résumé que, premièrement, la voie de l'initiative cantonale et d'un projet de législation du Parlement n'est pas la bonne voie pour répondre à une question qui nous est posée par un accord négocié par le gouvernement et qui sera soumis au Parlement dans les semaines à venir. Deuxièmement, le texte de l'accord lui-même est décisif pour savoir s'il mérite ou non d'être soutenu, et nous ne pouvons pas, a priori, en parfaite méconnaissance de cause, exclure tout soutien à cet accord avec le Mercosur, mais nous devons nous intéresser aux détails, aux faits et nous prononcer uniquement par la suite.

C'est la raison pour laquelle je soutiens la position de la majorité, en laissant complètement ouverte la question de ma détermination finale sur l'accord lui-même, une fois que j'aurai eu la possibilité d'en lire le texte.



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Frühjahrssession 2020 • Sechste Sitzung • 10.03.20 • 08h15 • 19.302
Conseil des Etats • Session de printemps 2020 • Sixième séance • 10.03.20 • 08h15 • 19.302



19.302

Abstimmung – Vote

Für Folgegeben ... 8 Stimmen

Dagegen ... 29 Stimmen

(2 Enthaltungen)

19.313

Der Initiative wird keine Folge gegeben

Il n'est pas donné suite à l'initiative

